

Un tiré impérial à Compiègne : [1ère partie]

Autor(en): **Du Lièvre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 37

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178158>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

corps, mais bien par la queue et la tête en haut. La *Gazette* expose ensuite tout un système de fentes, qui doit être exécuté sans jamais séparer les parties de la queue. Puis on termine en passant le couteau entre la chair et la peau de chaque partie, en commençant vers la queue. Quand elle sera suffisamment séparée sans être détachée (il nous paraît difficile de séparer sans détacher), la *Gazette* dit qu'il faut approcher la bouche, recommandation essentielle, car plusieurs personnes pourraient approcher l'oreille ou le coude, par exemple.

Maintenant, nous devons le dire avec regret, ce journal ne nous paraît pas très-aimable envers ses nombreux abonnés qu'il laisse là, chacun une figue à la bouche. Il aurait dû, nous semble-t-il, suivre ce fruit dans le trajet.

Nous compléterons donc les renseignements de la *Gazette* en disant qu'une fois dans la bouche la figue subit le travail de la mastication qui s'opère par un mouvement des mâchoires de bas en haut et de haut en bas. De là, la figue passe le larynx, entre dans l'œsophage, ouvre le cardia et tombe dans l'estomac. C'est ce qu'il ne fallait pas laisser ignorer.

Faute de place nous abandonnons la figue dans l'estomac, ne doutant pas que dans un de ses prochains numéros, la *Gazette* n'explique les autres phases de la digestion. L. M.

Un tiré impérial à Compiègne.

Avant la révolution de 89, nos rois chassaient en plaine, dans les capitaineries, presque toujours au chien couchant, un peu comme tout le monde d'aujourd'hui, seulement avec cette notable différence que dans ce temps-là tout le monde ne chassait pas; on avait conséquemment énormément de gibier.

Après la Restauration, les princes voulurent chasser; la chasse, comme on sait, était un plaisir traditionnel dans la famille des Bourbons. Les choses et les idées, hélas! étaient bien changées; le niveau, l'équerre et le décamètre du géomètre révolutionnaire avaient singulièrement modifié l'état de la propriété déjà très-divisée. On ne pouvait plus raisonnablement songer à la plaine, il fallut bien se renfermer dans les forêts de la couronne. On tourna la difficulté en traçant et en exploitant de longues zones boisées dont le jeune taillis n'avait jamais plus d'un mètre de haut, le long des bordures des terres cultivées. Le moyen, en effet, était excellent pour y avoir perdrix et lièvres, qui ne se plaisent pas, comme on sait, en pleine forêt. De plus, le droit de chasse fut loué aux cultivateurs voisins qu'on indemnisa largement des dégâts que le gibier causait à leurs récoltes. On m'a assuré que plus d'un honnête homme de ce temps-là s'est enrichi avec un système de culture fort simple qui consistait à ne rien cultiver et à savoir se faire payer une récolte imaginaire. A côté de ces tirés, le long de la plaine, on en créa d'autres au milieu de la forêt, ceux de la faisanderie et du vivier-Corax, par exemple. C'était avec l'intention d'y avoir du chevreuil, beaucoup de lapins, de la perdrix rouge et surtout du faisan.

En 1830, les tambours de la garde nationale succédèrent un instant aux rabatteurs si bien disciplinés du roi chasseur. Ce fait est historique; les habitants de Versailles ont vu faire des battues aux tambours où tous les lièvres du parc ont été tués en quelques jours.

Le roi-citoyen n'était pas du tout chasseur, il savait d'ailleurs beaucoup trop bien que ce délasement, à cette époque, eût été impopulaire; il n'ignorait pas non plus que la presse de province, encore très-naïve, voulait absolument que Charles X eût perdu sa couronne en chassant. Aussi n'est-ce que timidement que les jeunes princes d'Orléans achetèrent quelques chiens courants qui furent la première pensée et le noyau peut-être de l'équipage formé plus tard par M. le comte de Cambis. On se hasarda également à faire quelques chasses à tir offertes en distraction aux généraux, entre deux manœuvres, à l'époque des camps de Compiègne. Enfin, en 1836, la vénérie de MM. les ducs d'Orléans fut formée par l'acquisition de l'excellent équipage de MM. de l'Aigle, qui sont toujours restés les premiers veneurs de France. Quelques tirés furent refaits sur un pied modeste, suffisamment convenable, sans bruit ni éclat, et pour ainsi dire à l'insu du roi.

Ce n'est qu'en 1853, une fois la maison impériale montée, qu'on vit renaître dans tout son éclat la vénérie, qui prit pour modèle celle de Napoléon I^{er}. Le domaine de la couronne réformé avec son administration forestière, tous les tirés qui existaient du temps de Charles X furent successivement refaits avec d'heureuses modifications qui permettent de faire moins de tort à l'agriculture, tout en rendant les chasses plus brillantes. L'organisation des chasses à tir, telle qu'elle existe aujourd'hui, et qui n'a pas sa pareille dans aucun autre pays, fait le plus grand honneur à M. le prince de la Moskowa, qui a su vaincre de véritables difficultés actuellement inhérentes aux intérêts agricoles.

Qu'on se figure une coupe de taillis, sans réserve, âgée de deux ans, faite le long de la plaine sur une longueur de 8 à 10 kilomètres et 150 à 200 mètres de largeur, on aura une idée à peu près exacte de l'aspect des tirés. Ceux qui sont clos, comme dans le parc et la faisanderie, ont généralement une forme circulaire, celle par exemple, d'un fer à cheval: à droite et à gauche, les bois sont élevés pour obliger le gibier à se remettre dans le tiré dont le fourré est toujours tenu à égale hauteur au moyen d'un étêtement annuel, opération qui consiste à couper la tête du taillis, qui ressemble alors à une vaste charmillie horizontale uniformément tondue aux ciseaux.

Le tiré est divisé par neuf sentiers parallèles, communément appelés layons, que suivent les tireurs pendant la chasse qui se fait en marchant devant soi. Ces layons sont nivelés, ratissés et servent à l'agrément du gibier; ceux qui sont gazonnés ont l'avantage de nourrir le gibier-poil. Le layon de l'empereur, qui est au milieu, a environ 2^m, 50 de large; ceux de droite et de gauche, qu'on appelait autrefois les layons des princes, n'ont que 1^m, 50, et les six autres un seul mètre de largeur. Du temps de Charles X, les tirés n'avaient que cinq layons; le layon du roi, ceux des princes, et sur les côtés, le long du grand bois, deux petits sentiers pour le commandant des gardes et M. le premier veneur. Les princes de la maison d'Orléans en firent ajouter deux de plus, ce qui explique pourquoi les tirés autrefois n'avaient que 130 mètres de large, tandis qu'aujourd'hui ils en ont presque 200. Désireux d'être agréable à un plus grand nombre de ses invités, l'empereur a voulu avoir neuf layons, il résulte de là que les tireurs sont de 20 ou 25 mètres les uns des autres; cet espacement varie, plus ou moins, selon la configuration du terrain. Il nous a semblé intéressant de signaler ici la marche progressive du nombre des layons. C'est presque l'histoire des lois de l'étiquette, devenue de plus en plus élastique à la suite de nos révolutions.

(LA VIE A LA CAMPAGNE)

DU LIEVRE

(La suite au prochain numéro.)

L. MONNET; — S. CUÉNOUD.